



HAL
open science

Le préfixe un- en anglais : une caractérisation sémantico-référentielle

Stéphanie Beligon

► **To cite this version:**

Stéphanie Beligon. Le préfixe un- en anglais : une caractérisation sémantico-référentielle. ELIS - Echanges de linguistique en Sorbonne, 2013, 1 (3), pp.1-20. halshs-01064914

HAL Id: halshs-01064914

<https://shs.hal.science/halshs-01064914>

Submitted on 17 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le préfixe *un-* en anglais : une caractérisation sémantico-référentielle

Stéphanie BELIGON
Université Paris-Sorbonne
CELTA EA 3553
beligon.stephanie@wanadoo.fr

Introduction

Un même morphème, *un-*, semble apparaître dans de nombreuses parties du discours en anglais : on le trouve dans des adjectifs (*unbearable*, « insupportable »), des verbes (*undress*, « déshabiller ») ou encore des substantifs (*unrest*, « troubles »). Dans tous ces cas de figure, *un-* est dit « négatif » puisqu'il véhicule une idée de négation. Pourtant, il remplit apparemment des rôles divers dans ces différentes parties du discours, dans la mesure où sa valeur négative n'est pas identique. On peut donc se demander s'il s'agit bien d'un seul préfixe ou si on a plutôt affaire à plusieurs morphèmes homonymes. Notre hypothèse sera que cette identité formelle n'est pas une coïncidence et qu'elle est révélatrice du fonctionnement cognitif d'un préfixe unique. Nous nous interrogerons alors sur ce qui caractérise le morphème. Nous nous limiterons dans cet article à l'examen des verbes et des adjectifs.

Nous étudierons dans une première partie les diverses utilisations du préfixe dans les adjectifs et dans les verbes et préciserons ainsi les diverses valeurs de *un-*. Nous confronterons également les valeurs de *un-* à celles d'autres préfixes négatifs, tels que *in-*, *de-* et *dis-* et établirons ainsi que ce ne sont pas ses instructions sémantiques qui caractérisent un affixe.

Il nous faudra alors trouver d'autres facteurs d'identification. Pour ce faire, nous reviendrons, dans la deuxième partie, sur les modèles qui nous paraissent pertinents dans l'étude de notre préfixe : nous nous appuyerons sur celui, associativiste, de CORBIN (1991), ainsi que sur celui que propose HAMAWAND (2009), lui-même inspiré de la linguistique cognitive, en particulier de LANGACKER (1987). Ces paradigmes lient morphologie et référence à l'extralinguistique.

Notre corpus se constitue ici d'articles de presse relevés dans le *New York Times* en décembre 2010 ainsi que d'œuvres de fiction. Les définitions que nous donnons sont tirées de l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary*¹ et de l'*Oxford English Dictionary*².

Une fois ce cadre dessiné, nous chercherons à l'appliquer à *un-* et établirons une représentation du morphème qui permette de le considérer comme un préfixe unique, défini non tant par ses valeurs négatives que par ce qu'il code du rapport du locuteur à la réalité extralinguistique convoquée.

¹ <http://www.oxfordadvancedlearnersdictionary.com>

² <http://www.oed.com/>

I. *Un-* et ses valeurs négatives

Dans cette première partie, nous rappellerons les divers rôles que joue *un-*, d'abord dans les verbes, puis dans les adjectifs. Comme nous le verrons, ses valeurs sont nombreuses, ce qui suggère que ce ne sont pas les seuls éléments qui définissent le préfixe.

Cette hypothèse est renforcée par la confrontation entre *un-* et les autres préfixes négatifs : les autres morphèmes négatifs peuvent avoir le même « sens » que *un-*, il faut donc chercher ailleurs ce qui fait sa spécificité.

I.1 *Un-* et parties du discours

Nous nous intéresserons ici d'abord aux verbes, puis aux adjectifs.

I.1.1 *Un-* comme préfixe verbal

Un- peut former des verbes dits « réversatifs », « privatifs » et, dans une moindre mesure, « ablatifs ». COLEN (1980 : 127) rappelle les définitions suivantes : les réversatifs

« all express “the undoing of a previous state” (KASTOVSKY 1974, 405), i.e. they convey the meaning “cause the object of the verb to be no longer -ed” (Marchand 1969, 205) »

[expriment tous qu'un état antérieur est défait (KASTOVSKY, 1974, 405), c'est-à-dire qu'ils véhiculent le sens “avoir pour effet que l'objet du verbe ne soit plus -ed [-ed désignant le participe passé du verbe servant de base au verbe réversatif]].

Parmi ces verbes, on peut par exemple citer *untie* [« défaire (un nœud, des lacets, des liens, etc.) »], formé sur *tie* (« nouer », « attacher ») ou encore *unbutton* (« déboutonner (un manteau, une chemise, etc.) », « défaire (un bouton) », formé à partir du verbe (« boutonner »).

Quant aux privatifs signifient « deprive of, clear of » (MARCHAND, 1969, 135) (« priver de », « débarrasser de »). *Unmask* [« démasquer », qui a pour base le substantif ou le verbe *mask* (« masque », « masquer, cacher, dissimuler »)] en est un exemple.

Enfin, les ablatifs, ils signifient « remove from, drive from, expel from » (Marchand : 1969 : 135) [« ôter de, sortir de »]. COLEN (1980 : 128) cite *unhook* [« décrocher (un tableau d'un mur, etc.) »], dont la base pourrait être le substantif ou le verbe *hook* (« crochet, patère, etc. » ou « accrocher, agraffer, etc. »).

Ces trois catégories sont inégalement réparties : les réversatifs sont les plus nombreux et les ablatifs les plus rares. Quoi qu'il en soit, *un-* sert à la construction de ces trois types de verbes. Cette polyvalence soulève déjà la question de l'unité du préfixe : s'agit-il dans tous ces cas d'un seul et même préfixe ou faut-il voir dans ces trois cas l'emploi de trois morphèmes ?

Par ailleurs, *un-* apparaît également dans les adjectifs, ce qui complexifie encore la représentation d'un seul et même morphème.

I.1.2 *Un-* comme préfixe adjectival

Pour les adjectifs, *un-* forme des complémentaires et des antonymes, selon la caractérisation proposée par CRUSE (1986 : 198) :

The essence of a pair of complementaries is that between them they exhaustively divide some conceptual domain into mutually exclusive compartments, so that what does not fall into one of the compartments must necessarily fall into the other. There is no ‘no-man’s-land’, no neutral ground, no possibility of a third term lying between them. CRUSE (1986 : 198)

Ce qui définit une paire de complémentaires, c’est qu’à eux deux, ils recouvrent entièrement un domaine conceptuel, qu’ils divisent en deux compartiments mutuellement exclusifs, de sorte que ce qui ne relève pas de l’un relève nécessairement de l’autre. Il n’y a pas de « no man’s land », de terrain neutre, ni de troisième terme intermédiaire qui les séparent.

CRUSE donne les exemples de *true/false* (« vrai »/« faux »), *dead/alive* (« mort »/« vivant ») ou encore *open/shut* (« ouvert »/« fermé »). Parmi les couples formés à l’aide de notre préfixe, relevons, comme complémentaires, *able/unable* (« capable »/« incapable »), *authorized/unauthorized* (« autorisé »/« interdit »), *clear/unclear* (« clair »/« peu clair »).

D’autre part, le préfixe permet également de construire des antonymes :

Antonymy is exemplified by such pairs as *long : short, fast : slow, easy : difficult, good : bad, hot : cold*. Antonyms share the following characteristics: [...]

the terms of a pair do not strictly bisect a domain: there is a range of values of the variable property, lying between those covered by the opposed terms, which cannot be properly referred to by either terms. (CRUSE, 1986, 204).

L’antonymie est représentée par des paires telles que long : court, rapide : lent, facile : difficile, bon : mauvais, chaud : froid. Les antonymes partagent les caractéristiques suivantes : [...]
(iv) *les termes d’une paire ne recouvrent pas un domaine entier : il existe toute une gamme de valeurs pour la variable considérée situées entre les deux antonymes et à laquelle ni l’un ni l’autre ne peuvent renvoyer.*

Un- permet ainsi de former les couples *friendly/unfriendly* (« amical »/« hostile »), *fortunate/unfortunate* (« favorable »/« fâcheux »), *happy/unhappy* (« heureux »/« malheureux »), etc.

Le préfixe remplit des rôles très divers, ce qui invite à penser que ce ne sont pas ses instructions sémantiques qui le définissent, ou du moins qu’elles n’épuisent pas son identité. Un autre élément confirmant cette hypothèse réside dans ce que les autres préfixes négatifs ont des valeurs apparemment identiques.

I.2 Autres préfixes négatifs

Nous nous intéresserons d’abord aux préfixes verbaux *dis-* et *de-* puis aux préfixes adjectivaux *in-* et *non-*.

I.2.1 Préfixes verbaux

Un- « rivalise » avec les morphèmes *dis-* et *de-* dans le domaine verbal, or ces préfixes forment également des verbes réversatifs, privatifs et ablatifs.

Citons par exemple, à la suite de COLEN (1980), *desegregate* (« abolir la ségrégation raciale dans un lieu », de « *segregate* ») et *disconnect* (« débrancher, déconnecter ») pour les premiers, *defuse* [« désamorcer », de *fuse* (« amorce, détonateur »)] et *disarm* (« désarmer ») pour les deuxièmes et *disbar* (« radier de l'ordre des avocats », de *bar*, « barreau ») et *dethrone* (« détrôner », de *throne*, « trône ») pour les troisièmes.

On peut en conclure que les valeurs négatives de *un-* ne lui sont pas propres, elles constituent le domaine partagé des préfixes négatifs qui interviennent dans les verbes.

I.2.2 Préfixes adjectivaux

De même, les préfixes *in-* et *non-* permettent également de former des antonymes et des complémentaires : *illegal* (« légal ») est le complémentaire de *legal* (« légal »), *inhuman* (« inhumain ») est l'antonyme de *human*, *non-human* son complémentaire.

A ce stade, on peut constater que les valeurs de *un-* ne suffisent pas à caractériser le préfixe, d'une part parce qu'il les partage avec d'autres affixes, et d'autre part parce que la multiplicité de ses significations ne permet pas de cerner son unité.

Nous allons tâcher, dans la deuxième partie de cet article, de mettre en place une approche morphologique qui rende compte du fonctionnement de notre préfixe.

II. Recherche d'un modèle morphologique

Nous présenterons ici trois approches : celles de Corbin (1991), HAMAWAND (2009) et BOTTINEAU (2003). Ces divers cadres théoriques cherchent à identifier les instructions sémantiques véhiculées par un affixe et mettent en valeur l'interaction entre la base et le préfixe, ainsi que le rôle de l'extralinguistique dans la fixation du sémantisme d'un lexème. Il nous semble que ces approches rendent compte de la flexibilité du préfixe, qui s'adapte à des types de bases variés, véhicule différentes instructions sémantiques en fonction de sa base et traduit un rapport spécifique entre le locuteur et le réel.

II.1 CORBIN (1991) : un modèle associativiste

Le modèle de CORBIN attribue une valeur unique aux affixes. Comment, dès lors, expliquer leur polysémie ?

Les affixes constructionnels, dont relèvent les préfixes négatifs, ne sont pas dotés d'un sens « descriptif » immédiat : ils n'ont pas pour référence directe une portion de réalité dans le monde. Leur sens est « instructionnel » :

Sémantiquement, les affixes constructionnels sont porteurs d'un sens instructionnel, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas en eux-mêmes de capacité référentielle mais sont porteurs d'une instruction sémantique leur permettant, en combinaison avec tout ou partie des propriétés sémantiques de leur base, de donner à voir d'une certaine façon le référent désigné par le mot construit. En d'autres termes, leur sens n'est pas constitué fondamentalement de propriétés décrivant une catégorie conceptuelle, comme l'est prioritairement celui des noms, des verbes, des adjectifs, mais d'un ensemble complexe de propriétés relatives à la procédure à suivre pour identifier le référent du mot construit. (CORBIN, 2001, 43).

Les affixes ne désignent pas un référent en tant que tel, ils contribuent, en interaction avec les bases auxquelles ils s'adjoignent, à construire ce référent, en indiquant la démarche cognitive à suivre pour y accéder. Ce processus « met en jeu des mécanismes dynamiques (déictiques, inférentiels), qui ne constituent pas des propriétés du référent, mais des balises plus ou moins rigides pour y arriver ».³ Le « sens » des affixes interagit avec la base :

[...] chaque affixe est doté d'une identité sémantique propre qui lui permet de façonner à sa manière le sens des mots qu'il construit, à partir des propriétés sémantiques de la base et compositionnellement par rapport à la structure construite. (CORBIN, 2001, 43).

Examinons maintenant plus précisément les préfixes négatifs à partir du travail de GERHARD-KRAIT (2000) portant sur le préfixe français *dé(s)-*. Selon GERHARD-KRAIT, l'instruction du préfixe est toujours la même et la diversité apparente est due à l'interaction entre la base et le préfixe, ainsi qu'à la marge de manœuvre que la première laisse au second. Le préfixe *dé(s)-*, par exemple, « construit, à partir d'une instruction générale d'éloignement, une configuration sémantique générale, qui se démultiplie en plusieurs schémas interprétatifs particuliers, respectueux chacun des propriétés sémantiques et catégorielles des bases. »⁴

Les différentes facettes du préfixe découlent de l'interprétation qui peut être faite du morphème en fonction de son environnement. Voici quelques exemples de l'application de l'instruction sémantique centrale :

La concrétude du sémantisme [du préfixe *dé(s)-*] se manifeste dans le mouvement d'éloignement tel qu'il est lisible dans les verbes *décamper*, *détourner*, *déboucher de*, etc. Puis d'analogie en analogie, ce schème de base permet de renvoyer à de l'abstrait et particulièrement à toutes sortes de situation de changement orientées à partir d'une source : tel est le cas des verbes *déboutonner*, *démoraliser*, *dénier*, etc. Le sens instructionnel basique se spécifie ainsi en un certain nombre d'effets de sens sous l'impulsion du contexte restreint que forment les constituants du mot construit.⁵

Les notions de « privation », d'« inversion d'état », de « cessation »⁶, etc., véhiculées par *dé(s)-*, dériveraient toutes de cette notion d'éloignement, dont elles

³ KLEIBER (1997 : 32-33).

⁴ GERHARD-KRAIT (2000 : 22)

⁵ *id.*

⁶ *id.*

s'abstraient : elles conservent l'idée de source et de changement de situation, même si l'image d'un mouvement concret en tant que tel n'est plus présente qu'en filigrane. Comme l'explique GERHARD-KRAIT,

[...] le sens référentiel peut parfois considérablement restreindre les possibilités offertes par le sens construit. Ainsi, le sens construit « agent du procès désigné par la base verbale » des noms d'agent construits par le suffixe *-eur*, par exemple, ne permet pas d'expliquer que le nom *penseur* ne puisse pas servir à dénommer adéquatement toute personne en train de penser, mais seulement une catégorie de personnes reconnues comme s'appliquant à penser (*Le Penseur* de Rodin, les philosophes, etc.). (GERHARD, 2000, 22-23).

La connaissance du réel des locuteurs effectue une sélection parmi toutes les références offertes par une base à laquelle s'applique un ou des affixes. GERHARD-KRAIT parle de « sous-détermination »⁷ concernant le sens construit et affirme que « [I]es nécessités linguistiques d'ordre pragmatique se chargent du reste. Ainsi, la langue propose une structure et la langue dispose de cette structure selon des modalités et des visées propres, étrangères à la règle. »⁸

Un tel modèle permet à la fois d'unifier les différents sens résultant d'une même opération et d'expliquer, en détaillant les étapes successives de formation, la diversité des références possibles. Il accorde une grande importance à la réalité extralinguistique, d'une part parce que la morphologie seule ne suffit apparemment pas à rendre compte des disparités sémantique issues d'une même opération morphologique, et, d'autre part, parce que la création lexicale a pour objectif la désignation du réel.

⁷ *ibid.* p. 50.

⁸ *id.* Nous reprenons ici l'exemple d'« archer », traité par CORBIN et TEMPLE (1994) : « les noms en *-ier/-ière* sont les produits de deux opérations de constructions successives :

-La première construit des adjectifs par suffixation de *-ier/-ière* à des bases nominales ; étant donné l'instruction sémantique spécifique du suffixe *-ier*, ces adjectifs ne conservent que les propriétés pragmatiques, fonctionnelles de leur base. Par exemple, construit sur le nom *arc* dont le sens est réduit aux propriétés renvoyant à un objet manufacturé maniable, instrument de tir ayant servi autrefois à des fins militaires et servant aujourd'hui plutôt à des fins sportives, l'adjectif *archer/archère* exprime une relation de nature pragmatique entre une entité (qui sera représentée dans un énoncé par un nom recteur) et les propriétés d'arc auxquelles *-ier* a accès.

-La deuxième opération est la conversion de cet adjectif en un nom qui est programmé de telle façon qu'il peut référer à toute entité dont la relation fonctionnelle avec le référent de la base nominale de l'adjectif est vue comme saillante. Les types d'entités auxquelles les noms réfèrent dépendent alors des propriétés du nom de base et de l'organisation pragmatique et culturelle du monde. *Archer* ou *archère* peut donc dénommer les personnes dont l'activité a pour objet des arcs (c'est-à-dire des tireurs ou tireuses à l'arc, sportifs ou militaires), mais il pourrait aussi, comme *coutelier* désigne un fabricant de couteaux, dénommer des fabricants d'arcs, si cette activité avait une pertinence sociale ; *archer* ou *archère* peut également référer à toute entité concrète favorisant l'utilisation des arcs (autrefois, les ouvertures prévues dans les fortifications, aujourd'hui, éventuellement, un support pour poser les arcs dans des lieux de rangement ou de compétition, comme *râtelier* désigne un support pour râtaux).

Par conséquent, des noms comme *archer/archère* sont bien porteurs d'un sens lexical unique. Ce sens construit est programmé pour renvoyer à des catégories référentielles hétérogènes. » [CORBIN, TEMPLE (1994 : 15)]

Ce premier volet permet de rendre compte de la polyvalence des préfixes. Dans un second temps, nous allons nous intéresser à ce qui différencie les préfixes. HAMAWAND (2009) fournit des éléments de réponse.

II.2 HAMAWAND (2009) : des préfixes distincts

Selon HAMAWAND (2009), ce ne sont pas tant leurs instructions sémantiques qui séparent les affixes que les bases qu'ils choisissent, les participants des procès auxquels renvoient les mots affixés et, plus généralement, le type de sémantisme de ces lexèmes.

Plusieurs morphèmes peuvent partager les mêmes instructions sémantiques, sans pour autant être équivalents. L'auteur remarque :

« Negative prefixes are versatile in that they can be used for many different purposes. [...] For example, the prefixes *de-*, *dis-*, and *un-* symbolise *privation*, *removal* and *reversal*. The differences reside in the lexical semantics of the particular sets of bases which they favour. » (HAMAWAND, 2009, 86).⁹

Comment opèrent les affixes ?

The content of a base is multi-faceted, whereas a prefix has its own content. [...] That is, when two alternative prefixes attach to the same base, each serves to highlight a different facet of the base's content. Each of the resulting alternatives encodes, therefore, a distinct meaning. (HAMAWAND, 2009, 7).¹⁰

Pour ce qui est des préfixes négatifs, nous citerons la confrontation de *un-* et *in-* : alors que les deux préfixes peuvent être employés pour exprimer la distinction entre ce qui est qualifié et la notion désignée par la base,

Scrutiny of the data in the corpus [the British National Corpus] and the Internet illustrates that words beginning with *un-* tend to take nouns denoting concrete things or tangible objects. By contrast, words beginning with *in-* tend to collocate with nouns denoting abstract things or intangible objects. (HAMAWAND, 2009, 137).¹¹

HAMAWAND confronte *unrepairable* et *irreparable* dans les énoncés suivants :

⁹ « Les préfixes négatifs sont polyvalents en ce qu'ils peuvent remplir de nombreuses fonctions. Par exemple, les préfixes *de-*, *dis-* et *un-* symbolisent la privation, l'ablativité et la réversibilité. Ils se différencient par la sémantique lexicale des ensembles de bases qu'ils privilégient. »

¹⁰ « Le contenu d'une base a de multiples facettes, tandis que le préfixe a sa valeur propre. [...] Ainsi, lorsque deux préfixes peuvent s'attacher à une même base, ils servent chacun à mettre en relief différentes facettes du contenu de la base. »

¹¹ « L'examen des données recueillies dans notre corpus et sur Internet témoigne de ce que les mots commençant par *un-* ont tendance à s'appliquer aux noms dénotant des choses concrètes ou des objets tangibles. En revanche, les mots commençant par *in-* tendent à former des collocations avec des noms dénotant des choses abstraites ou des objets intangibles. »

- (1) a. They broke the legs off the bed making it *unrepairable*.
 b. The students did *irreparable* damage to the computers.

- a. *Ils ont cassé les pieds du lit, qui est maintenant irréparables* (« unrepairable »).
 b. *Les étudiants ont infligés des dommages irréparables* (« irreparable »).

Les paraphrases proposées par l’auteur pour ces deux énoncés diffèrent : « *An unrepairable bed is one that is in so bad a physical condition that it cannot be mended.* » [HAMAWAND (2009 : 137)] (*Un lit « unrepairable » est un lit qui est dans un état tellement mauvais qu’il ne peut pas être réparé*). En revanche, « *Irreparable damage is damage that is not likely not to be reverted* » [HAMAWAND (2009 : 137)] (*Des dommages « irréparables » sont des dommages qui ont peu de chances d’être réparés*).

Bien que les deux adjectifs dérivent de la même base, ils correspondent à une interprétation (*construal*) différente de cette base dans la mesure où ils ne forment pas des collocations avec le même type de substantifs. L’auteur note que *unrepairable* qualifie des termes comme *bed* (lit), *camera* (appareil photo), *clock* (horloge), *watch* (montre), etc., qui ont un référent « concret », alors que *irreparable* qualifie plutôt des lexèmes tels que *blow* (coup), *damage* (dommages), *harm* (mal), *injury* (blessure), *loss* (perte)¹², qui sont plus abstraits.

Tout se passe comme si les préfixes n’étaient pas simplement dotés d’instructions sémantiques, mais incluaient aussi la représentation d’un type de référent. Ils nous semblent être liés doublement à l’extralinguistique : d’une part, parce qu’ils servent à le désigner, mais également parce que certains référents paraissent « appeler » un affixe plutôt qu’un autre lorsque plusieurs d’entre eux seraient envisageables d’un point de vue strictement logique.

II.3 BOTTINEAU (2003) : morphologie et mode de connaissance

Enfin, un troisième aspect du fonctionnement des affixes méritant d’être souligné est qu’ils correspondent à une saisie singulière du réel particulier. C’est ce que démontre BOTTINEAU (2003) au sujet des suffixes *-y* et *-ous*. Là encore, la fonction des deux affixes paraît à première vue être la même : tous deux forment, notamment à partir de bases nominales, des lexèmes désignant une qualité. Pourtant, en dépit d’un sens logique apparemment similaire, ils se distinguent l’un de l’autre. Le suffixe *-y* peut prendre pour bases relevant de champs variés :

Les adjectifs en *-y* permettent à l’énonciateur d’assigner une propriété à un objet en l’assimilant à des corrélats assez divers : des matières, formes, couleurs, odeurs, sons, ou des objets représentatifs de la perception de ces matières (*dusty, windy, icy, rusty, briny, watery, frothy, muddy, spidery, leafy, ropy, foggy, waxy, oily*), des sensations ou analyse des sensations associées à la matière (*sticky, gooey, balmy, curvy, bosomy, silky, velvety, fizzy, fuzzy*), des comportements étroitement liés à la perception (*shaky, sleepy, runny*), des tempéraments (*lazy, naughty, fussy, nasty*) et des propriétés plus abstraites

¹² [cf. HAMAWAND (2009 : 137)]

qui inspirent une réaction physique ou mentale à l'énonciateur, un jugement (*scary, messy, testy, nifty, wacky, pricy, iffy*). (BOTTINEAU, 2003, 2).

Au-delà de cette diversité,

Le point commun est que la racine notionnelle suffixée par *-y* exprime toujours la *première impression suscitée à l'énonciateur par l'objet perçu*. A *windy weather* est une situation qui suscite immédiatement l'impression *wind*, en sorte que *wind* est la composante non pas exclusive mais première et immédiate du référent de *weather* à l'instant de parole et selon l'énonciateur qui établit le couplage. (BOTTINEAU, 2003, 2).

Les emplois du suffixe *-y* présentent une certaine cohérence, malgré l'hétérogénéité apparente des référents des lexèmes dans lesquels il apparaît : « Ainsi l'unité réside-t-elle non pas dans le type de propriété, mais dans la manière dont elle se construit. »¹³ Le préfixe code la façon dont le locuteur appréhende la matérialité du monde extralinguistique : « *-y* se fonde sur le rapprochement spontané de sensations et s'apparente au mécanisme de la réminiscence. »¹⁴ Le préfixe *-ous*, quant à lui, est la marque d'une saisie très différente :

-ous construit une propriété issue d'une *réaction secondaire de l'énonciateur consécutive à la perception primaire* : il existe un décalage entre la sensation immédiatement reçue, présupposée, et la notion retenue pour la nommer. Dans *this noxious greenhouse world*, *noxious* est le verdict qui répond à un ensemble d'impressions sous-jacentes non explicitées (il s'agit en fait de la planète Vénus avec son atmosphère surchauffée et saturée de gaz carbonique) et classe l'objet selon ces données. Si *sticky* se limite à la sensation immédiate, *viscous (petroleum) catégorise* l'objet en fonction de cette donnée préalable. *-ous* permet de classer l'objet en fonction du perçu (*fibrous stalks, raucous voice, voracious eaters, carnivorous flies, amorphous silicon, monogamous / promiscuous sex, a riotous growth of plants, a precipitous decline, the infamous global warming : tristement célèbre, a surreptitious privatization [..] an enormous cloud [...] point de vue du climatologue, en référence à la taille normale de ce type de nuage, ce qui différencie enormous de huge*). (BOTTINEAU, 2003, 4).

Ce que codent ces affixes, c'est le mode de connaissance qui permet au locuteur d'assigner une qualité à un objet donné : ils incarnent le rapport entre le locuteur et le monde extralinguistique.

Ces différents cadres mettent en évidence plusieurs facettes du fonctionnement des affixes constructionnels. Le paradigme de Corbin rend compte de la polyvalence des affixes, qui permettent de désigner un référent particulier à partir d'une instruction sémantique qui s'adapte aux possibilités qu'offre la base du lexème ainsi qu'aux besoins d'une communauté linguistique donnée. Les analyses d'HAMAWAND (2009) démontrent que les préfixes ne sont pas simplement porteurs d'une valeur logique, mais qu'ils codent également un type de référent, ce qui explique que les adjectifs

¹³ *id.*

¹⁴ *ibid.*, p. 3.

qualifient préférentiellement tel ou tel type de nom, de même que les verbes favorisent certains participants plutôt que d'autres. Enfin, la thèse de Bottineau (2003) souligne que les affixes codent également un mode de connaissance spécifique, l'un immédiat, l'autre plus réflexif.

Tâchons de voir ce qu'il en est pour *un-*.

III. Application à *un-*

Dans un premier temps, nous essaierons de déterminer quelle est l'instruction sémantique centrale de *un-* à travers ses divers usages. Nous nous inspirerons pour ce faire de la démarche de CORBIN décrite en II. Puis nous examinerons en quoi se distinguent les préfixes et nous appuierons sur le cas des affixes verbaux. Enfin, nous analyserons avec quels champs sémantiques apparaît notre préfixe.

III.1 Valeur centrale de *un-* : repère et éloignement

On peut considérer que *un-* signale que la notion considérée s'écarte de la notion signifiée par la base. On a donc affaire à la sortie du domaine de référence dont traite CULIOLI (1991). Or cet éloignement ne présente pas tout-à-fait les mêmes caractéristiques dans les verbes et les adjectifs.

Les verbes de la forme *unX* désignent en creux l'état initial dans lequel se trouve le patient – parfois l'agent – du procès. Le verbe dénote prototypiquement un mouvement d'affranchissement, de détachement à l'égard de cette situation initiale.

C'est assez évident pour les ablatifs et les privatifs, mais également pour les réversatifs : la valeur réversative semble être dérivée de l'idée de séparation : l'inversion d'un procès qui a eu lieu auparavant [*unplug*, « débrancher », *unzip*, « ouvrir (une fermeture éclair) », *unload*, « décharger (une voiture, un camion, une marchandise, etc. », etc.] correspond souvent à un détachement ; les états qui cessent constituent une situation de contact.

Pour ce qui est des adjectifs en *un-*, il n'y a pas ici de détachement dans le monde extralinguistique, néanmoins, le cadre qui sert de référence (la base de l'adjectif) est vu comme inadéquat, de sorte que c'est de ce paradigme premier qu'il y a éloignement. Le mouvement auquel réfèrent les verbes correspond au mécanisme cognitif en jeu avec les adjectifs. L'idée de séparation s'applique dans les deux cas, mais à des niveaux différents : elle est dénotée par les verbes eux-mêmes, alors qu'elle constitue une sorte de commentaire métalinguistique dans le cas des adjectifs.

Ce détachement correspond au noyau sémantique de *un-* et se décline en fonction de la base. Il est tout à fait possible qu'il soit commun à plusieurs affixes négatifs, nous allons donc maintenant chercher à mettre en évidence ce qui distingue *un-* de ses concurrents.

III.2 Distinction entre les préfixes négatifs : exemple des préfixes verbaux

Dans ce deuxième volet de la caractérisation de notre préfixe, nous chercherons cette fois-ci à confronter les préfixes quant au sémantisme des lexèmes qu'ils contribuent à former. Nous nous appuyerons ici sur les préfixes verbaux.

Dans la grande majorité des cas, les verbes préfixés par *un-* désignent une forme de séparation, généralement entre le complément d'objet du verbe (que nous noterons désormais « O ») et un objet ou un lieu. O peut également désigner le lieu initial dont est ôté un autre item (souvent le référent de la base). La séparation concerne généralement deux éléments qui n'ont pas de liens essentiels, souvent des objets concrets distincts (cf. *unplug*, *unpack*, *unload*, etc.)

Un nombre important de lexèmes désignent également un changement d'état de O : c'est alors souvent la forme de O qui est modifiée (cf. *uncurl*, « dérouler », *unfold*, « déplier, déployer », *unreel*, « dérouler », etc.). Prototypiquement, ces états sont réversibles.

On trouve également des verbes faisant référence à des états psychologiques (*unsettle*, « perturber », *unbalance*, « déséquilibrer ») : l'état auquel il est mis fin est transitoire.

Avec *un-*, les procès « annulés » sont souvent intrinsèquement réversibles (cf. *unbuckle*, « déboucler », *unbutton*, « déboutonner », *uncoil*, « dérouler », *uncover*, « découvrir », *uncurl*, « dérouler », *unfasten*, « ouvrir, déverrouiller », *unfold*, « déplier », *unhitch*, « détacher, dételé (un cheval) », *unlock*, « ouvrir (une porte) », etc.). Il s'agit de verbes relativement concrets, dont le référent est simple : les actions auxquelles renvoient *unbuckle*, *uncork* (« déboucher »), *undress* (« déshabiller »), *unhook* [« décrocher, dégrafer (un vêtement) »] *unplug* (« débrancher »), *unsaddle* (« desseller) ou encore *untie* (« détacher) ne demandent pas de connaissances techniques pointues.

Les verbes préfixés par *un-* réfèrent le plus souvent à des actes quotidiens, simples. Colen (1980) affirme que « the prefix *un-* is used when referring to familiar everyday activities »¹⁵. Il s'ensuit que les procès référés semblent aller de soi : ils paraissent accessibles. En va-t-il de même pour les autres préfixes ?

Les verbes préfixés par *dis-* semblent eux aussi se regrouper autour de certains champs sémantiques : les verbes formés par ce préfixe gravitent autour de l'idée de dissociation (*disassemble*, « désassembler, démonter », *disassociate*, « dissocier », *dissociate*, « dissocier », *disconnect*, « déconnecter », etc.), comme les verbes en *un-*. Néanmoins, à la différence de ce qui se passe avec *un-*, les procès qui sont « annulés » par l'actualisation des procès auxquels réfèrent ces verbes ne sont pas intrinsèquement réversibles : ils n'ont pas vocation à être « défaites ». Dans les cas de *discolour*, « décolorer », *disinfect*, « désinfecter », *disillusion* « désillusionner, désabuser », ou, à plus forte raison, *disown*, « désavouer, renier » ou encore *disgrace*, « déshonorer », la réalisation du procès a un effet durable, qui peut atteindre l'identité sociale du référent de l'objet.

De plus, les verbes liés aux sentiments sont également fréquents (*disappoint*, « decevoir », *discourage*, « décourager », etc.).

¹⁵ « le préfixe *un-* est utilisé pour renvoyer à des activités quotidiennes et habituelles » COLEN (1980 : 143).

Les objets des verbes en *dis-* désignent fréquemment des référents humains, alors que les objets des verbes en *un-* renvoient plutôt à des référents inanimés. Cette tendance est peut-être à mettre en lien avec la négation « pure » que peut véhiculer *dis-* dans les verbes comme *disagree* (« ne pas être d'accord avec »), *disapprove* (« désapprouver »), *disbelieve* (« ne pas croire »), *dislike* (« ne pas aimer »), *disobey* (« désobéir »), ou encore *distrust* (« se méfier de »). Ils mettent l'accent sur l'activité psychique et cognitive du sujet du verbe.

Les verbes préfixés par *de-*, quant à eux, présentent des caractéristiques morphologiques frappantes : nombreux sont ceux qui comportent les suffixes *-ate* et *-ize* ou *-ify*. Ils désignent des procès qui consistent à transformer O en le privant d'une qualité ou à le séparer d'un élément constitutif. Le nombre de privatifs suggère que, comme avec *dis-* par opposition à *un-*, les procès codés par *de-* tendent à affecter le référent de l'objet dans son essence, sa composition (*dehydrate*, « déshydrater », etc.) : là encore, les procès affectent l'objet de façon moins superficielle que les procès en *un-*.

La morphologie de ces verbes et le type de procès référés sont en accord : les suffixes *-ate*, *-ify* et *-ize* forment des verbes sur des bases adjectivales, qui désignent la propriété initiale du référent de l'objet des verbes, avant que le procès réversatif ou privatif n'ait lieu. Les types de procès signifiés sont en accord avec ces propriétés formelles : les valeurs fréquentes avec *de-* s'expliquent de par la situation initiale qui, dans tous les cas, concerne l'objet du verbe dans son essence.

Par ailleurs, on peut noter que les actants des procès ne sont pas identiques : d'après Hamawand (2009), qu'il s'agisse de privatifs ou des réversatifs, pour ce qui est de *de-*, « the derived verbs describe places or things »¹⁶, (cf. *decipher*, « déchiffrer », *decentralize*, « décentraliser », *decode*, « décoder », *demilitarize*, « démilitariser », etc.) .

Quant à *dis-*, « the derived verbs describe people »¹⁷ (les verbes dérivés décrivent des gens) : *discredit* (« discréditer »), *disinherit*, (« déshériter »), *dishearten* (« décourager »), etc.

Enfin, l'auteur caractérise *un-* de la façon suivante : « the derived verbs describe objects »¹⁸ : *unlock*, *unwrap* (défaire, ouvrir), *unfold*, *unplug*, etc.

Bien qu'étant tous trois des préfixes négatifs, les morphèmes apparaissent dans des lexèmes qui diffèrent quant à leur morphologie, leur sens et les intervenants qu'ils impliquent. Ces divers niveaux présentent une certaine cohérence : les verbes préfixés par *un-* sont relativement simples, que ce soit formellement ou sémantiquement, et il s'agit en général de procès dont la réalisation est aisée, accessible au locuteur et qui fait partie d'un univers quotidien.

Dis-, en revanche, s'associe plutôt à des lexèmes d'origine latine et les verbes préfixés par *de-* sont fréquemment suffixés par *-ate*, *-ify* ou *-ize*. Ils concernent, non pas un état transitoire dans lequel se trouve l'objet, mais ses qualités : la modification

¹⁶ « les verbes dérivés décrivent des endroits ou des choses » HAMAWAND (2009 : 114).

¹⁷ *ibid.*, p. 115.

¹⁸ « les verbes dérivés décrivent des objets » (*id.*)

est plus profonde. Les affixes semblent donc être appelés par un lexème en fonction du contenu sémantique de celui-ci.

Dans le dernier volet de cette troisième partie, nous étudierons le mode de connaissance lié au préfixe *un-*.

III.3 *Un-* et ses champs sémantiques

Pour le cerner, nous nous intéresserons cette fois-ci aux adjectifs avec lesquels le préfixe est compatible. Comme nous l'avons fait précédemment pour les verbes, nous chercherons à démontrer que ces lexèmes se regroupent autour d'un certain nombre de champs sémantiques et mettrons en évidence l'idée que les champs sémantiques des adjectifs formés avec *un-* témoignent d'un rapport singulier entre un jugement ou une évaluation et son origine.

Le nombre d'adjectifs formés par *un-* étant important, nous ne pourrions traiter, dans le cadre de cet article, de tous les champs sémantiques représentés : nous sélectionnerons ceux qui nous paraissent les plus représentatifs.

III.3.1 Sentiments

Certains adjectifs en *un-* expriment une réaction affective, à l'image de *unforgivable*, « impardonnable », *unacceptable*, « inacceptable », *unbearable* ou *unendurable*, « insupportable ». L'agent potentiel du procès évoqué est occulté et le préfixe donne lieu à une généralisation : son rôle est de nier la capacité, la possibilité de faire subir à O le procès concerné, quel que soit l'agent.

L'impossibilité d'actualiser le procès *forgive* (« pardonner »), *accept* (« accepter ») ou *endure* (« supporter ») est vue comme contenue dans O. On passe d'un procès irréalisable dans des conditions particulières par un individu particulier à un procès irréalisable « dans l'absolu ». Dans l'exemple suivant :

(2) The black mood in the house had been building these past two weeks, ever since Howard had learned the news of Monty's appointment. He saw it as an **unforgivable** betrayal on part of the Humanities Faculty. A close personal rival invited on to campus! (SMITH, 2005, 60).

La mauvaise humeur s'était accentuée chez Howard ces deux dernières semaines, depuis qu'il avait appris la nomination de Monty. Il voyait là une trahison impardonnable de la part de la faculté de Lettres. L'un des ses plus farouches rivaux invité sur le campus !

La trahison (*betrayal*) est qualifiée de *unforgivable* (« impardonnable »), comme s'il s'agissait d'une caractéristique intrinsèque du référent. Pourtant, c'est bien des sentiments de Howard dont il est question. En témoigne d'ailleurs l'utilisation du verbe *see* (« he saw it as ») : elle réattribue la caractérisation à Howard, qui en est à l'origine.

Le sentiment dont il est question est comme détaché de celui qui en fait l'expérience – son lieu psychologique –, comme si celui-ci n'en était pas à l'origine et ne faisait que prendre acte d'une qualité de l'objet qui suscite ce sentiment. Puis il peut

être à nouveau lié à un lieu psychologique par l'intermédiaire d'un verbe, comme c'est le cas ici, mais l'individu paraît se contenter d'enregistrer une qualité de l'objet, d'en prendre note.

Il en va de même pour les adjectifs ayant trait au goût, comme *undrinkable* (imbuvable) ou *uneatable* (« immangeable »), par exemple.

Les adjectifs liés à la parole (*unutterable*, « indicible », *unmentionable*, « qu'il est préférable de ne pas mentionner », *unrepeatable*, « trop grossier pour être répété » ou *unspeakable*, « innommable, indescriptible ») sont assez similaires : ils concernent en réalité la bienséance ou ont une valeur emphatique (*unspeakable*). Ce qui est qualifié de *unmentionable* ou *unrepeatable* peut parfaitement, d'un point de vue strictement matériel, être mentionné ou répété, mais c'est le bon sens ou le bon goût des locuteurs – en somme, leur propre jugement – qui le leur interdit. Le rendre public n'a rien d'infaisable et la négation tient à une appréciation personnelle, alors que la forme des adjectifs en question suggère qu'ils réfèrent à une qualité objective des propos ou des situations décrits.

III.3.2 Adjectifs épistémiques

Un- forme également des adjectifs épistémiques ou liés à l'habitude : ils traitent de ce qui est su de l'événement et de sa prévisibilité. Parmi ces lexèmes, citons les adjectifs *unusual*, « inhabituel », *unclear*, « peu clair », *unpredictable*, « imprévisible », *unheard of*, « inouï », ou encore *unexpected*, « inattendu ».

Ils procèdent à une sorte de généralisation. Ils ont pour point de départ l'ignorance de sujets particuliers, mais celle-ci est présentée comme une ignorance partagée et indépassable au moment de l'énonciation :

(3) Later in the week, the organization faced more widespread attacks from armies of zombie computers in Europe, Russia and Asia that try to overwhelm Web sites with floods of requests. It is **unclear** who orchestrated these actions, security experts said.¹⁹

Plus tard dans la semaine, l'organisation a dû faire face à des attaques de plus grande envergure de la part d'ordinateurs-zombis d'Europe, de Russie et d'Asie essayant de noyer les sites Web sous leurs innombrables requêtes. Selon les experts, l'identité des auteurs des faits n'est pas claire.

Les experts en sécurité ne sont pas capables de déterminer qui est à l'origine des actions dont il est question et généralisent leur ignorance en présentant cette origine comme inconnue « dans l'absolu ». L'adjectif permet d'esquiver un manquement personnel ou individuel et il paraît sanctionner l'état des connaissances d'une communauté.

La généralisation à l'œuvre transforme une ignorance en savoir. Que des spécialistes affirment « It is **unclear** who orchestrated these actions » ne paraît pas poser de difficulté, il s'agit là de propos dignes d'experts. Une formulation du type : « Security experts said that they do not know who orchestrated these actions » (« Les en sécurité ont déclaré ne pas savoir qui est à l'origine des faits ») suggérerait qu'ils

¹⁹ <http://www.nytimes.com/2010/12/04/world/europe/04domain.html>, consulté le 23 décembre 2010.

sont incompétents et que la situation est hors de contrôle. Elle paraît en revanche plus maîtrisée avec la formulation du texte original.

Ces adjectifs « épistémiques » présentent plusieurs points communs : ils traitent de l'état de connaissance d'un sujet particulier, de ce qu'il sait, de ce à quoi il s'attendait, mais opèrent une généralisation qui fait passer ces attentes ou cette ignorance pour « universelle ». Ils détournent cette évaluation épistémique de son émetteur pour l'attacher à l'objet qualifié : l'évaluation est alors doublement objectivée. D'une part, elle n'est plus présentée comme un jugement individuel, mais comme un fait incontestable. D'autre part, le jugement repose sur des preuves et porte sur un objet délimité : c'est ce que souligne le recours à ce type d'adjectifs, alors que le sujet qui émet ce jugement est présenté comme n'ayant aucun rôle à jouer.

III.3.3 Etats intérieurs

Nous regroupons ici les adjectifs qui concernent les capacités, les inclinations ou encore les émotions d'un individu.

Unable, *uncertain* et *unwilling* peuvent souvent être paraphrasés par des verbes : *can* dans le premier cas, *know* dans le second et *want* dans le troisième. Quelles nuances sémantiques peut-on noter entre les verbes et les adjectifs quant aux capacités, aux connaissances ou aux dispositions du sujet ?

(4) “Our relationship with Berlusconi is complex,” Ms. Dibble wrote. “He is vocally pro-American and has helped address our interest on many levels in a manner and to a degree that the previous government was **unwilling** or unable to do.” Yet, the diplomat noted, there are other areas where Mr. Berlusconi “seems determined to be best friends with Russia, sometimes in direct opposition to American, and even European Union, policy.”²⁰

« Notre relation avec Berlusconi est complexe, écrit Mme Dibble. Il est manifestement pro-américain et nous a fourni une aide que le gouvernement précédent ne pouvait ou ne voulait pas fournir. » Néanmoins, la diplomate ajoute que, dans d'autres domaines, M. Berlusconi « paraît déterminé à se rapprocher de la Russie, s'opposant ainsi directement à la politique américaine et même européenne. »

Unwilling est défini par l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* comme : « not wanting to do something and refusing to do it »²¹ (« ne voulant pas faire quelque chose et refusant de le faire »). A l'idée de volonté (« not wanting to do something ») se mêle celle de l'action qui s'ensuit : la « mauvaise volonté » a des manifestations extérieures, elle se traduit par une attitude. Elle peut être perçue, non pas directement – par celui qui refuse – mais par un observateur extérieur : dans l'exemple suivant, le comportement du gouvernement précédant le gouvernement Berlusconi est soumis à des spéculations : la locutrice émet des hypothèses à son sujet (cf. « was unwilling or unable to do »), elle a des doutes précisément parce que son point de vue est celui d'une troisième personne, elle reconstitue l'état d'esprit du gouvernement à l'aide de

²⁰ <http://www.nytimes.com/2010/12/03/world/europe/03italy.html>, consulté le 26 décembre 2010.

²¹ <http://www.oxfordadvancedlearnersdictionary.com/dictionary/unwillingness#unwilling>, consulté le 7 mars 2011.

ce qu'elle peut observer. La volonté ne se réduit pas à une simple réalité psychologique, elle est envisagée sous l'aspect de ses implications concrètes dans le monde.

III.3.4 Retour sur les adjectifs excluant *un-*

Ces observations nous permettent-elles de déterminer pourquoi certains adjectifs sont exclus de la préfixation par *un-* ? Les travaux de DIXON (1991) constituent un point de départ utile pour distinguer ceux des adjectifs qui admettent la préfixation par *un-* de ceux qui la rejettent. L'auteur se fonde sur des critères sémantiques dans sa classification des adjectifs et distingue des catégories telles que la dimension, la vitesse, l'âge, la couleur, la valeur, la difficulté, la qualification (qui inclut la possibilité, les adjectifs épistémiques, etc.), des qualités plus proprement humaines (réactions émotionnelles, goût, etc.) et enfin la similarité [cf. DIXON (1991 : 78)]. Or l'auteur note :

[...]the prefix *un-* occurs with a fair number of QUALIFICATION and HUMAN PROPENSITY adjectives, with some from VALUE and a few from PHYSICAL PROPERTY and SIMILARITY, but with none from DIMENSION, SPEED, AGE, COLOUR or DIFFICULTY. (DIXON, 1991, 78).

Le préfixe un- figure dans un certain nombre d'adjectifs de QUALIFICATION et de PROPRIETES HUMAINES, dans des adjectifs désignant la VALEUR ou les PROPRIETES PHYSIQUES et la SIMILARITE, mais jamais dans des adjectifs ayant trait à la DIMENSION, la VITESSE, l'ÂGE, la COULEUR ou la DIFFICULTE.

Certaines des catégories qui excluent *un-* ont donc un comportement assez tranché : les adjectifs qui renvoient aux dimensions (*narrow*, « étroit », *broad* ou *wide*, « large », *short*, « court, petit », *long* « long » ou *tall*, « grand ») excluent *un-*, tout comme ceux qui sont liés à la vitesse (*quick*, *fast*, *rapid*, « rapide », *slow*, « lent », *sudden*, « soudain »), l'âge (*new*, « nouveau », *old*, « vieux », *young*, « jeune », *modern*, « moderne »), les couleurs ou la difficulté (*easy*, « facile », *difficult*, « difficile », *tough*, *hard*, « dur, difficile », *simple*, « simple »).

Comment expliquer ces impossibilités ?

L'une des hypothèses souvent avancées à ce sujet est que ces adjectifs ont déjà un antonyme simple : *tall* s'oppose à *short*, *new* à *old* et *quick* à *slow*. Il est vraisemblable que ces facteurs jouent, mais ce fait même requiert une explication car ce « principe » n'empêche pas la formation de lexèmes qui font apparemment double-emploi : par exemple, *ungenerous* est proche de *mean* (« mesquin ») et *uncommon* (« peu commun ») de *rare* (« rare »). On peut ici invoquer un emploi euphémique, mais celui-ci est discutable : l'emploi de *untrue* (« faux ») par exemple, n'est pas plus diplomatique que celui de *false* (« faux »).

FUNK (1986) remarque que ces incompatibilités suggèrent que « [l]a "comparaison à une moyenne" n'est peut-être pas suffisante pour qu'une signification lexicale puisse admettre la préfixation par *un-* »²².

²² FUNK (1986 : 884-885).

Si ces adjectifs sont exclus, c'est peut-être parce qu'ils ne mettent pas en jeu de jugement préalable: ils passent pour des descriptions objectives de la réalité sans que n'intervienne d'évaluation subjective. Ceci ne signifie pas qu'ils soient véritablement « objectifs » : ce qui est perçu comme rapide, grand, etc. l'est en fonction de ce à quoi le locuteur a été confronté au préalable. Cependant, ces lexèmes semblent coder que le locuteur est « frappé » par la qualité de ce qu'il observe, il est comme « sous le choc » et l'adjectif apparaît sans que n'intervienne le même type de cheminement cognitif qu'avec les lexèmes en *un-*. L'énonciateur paraît « coller » à ce qu'il décrit, alors qu'en recourant à un adjectif en *un-*, il fait place à son jugement, reconnaît des critères extérieurs et se fait le porte-parole d'un jugement collectif.

III.3.5 Sémantismes des adjectifs préfixés par *un-* : bilan

Les champs sémantiques au sein desquels apparaît *un-* dans les adjectifs attestent que ce préfixe permet de former des lexèmes qui se trouvent souvent à mi-chemin entre analyse factuelle et évaluation affective.

Un- traduit la prise en compte d'une autre réalité que celle qui est perçue, une confrontation avec des critères extérieurs à la situation, il implique un certain degré d'analyse et de préconstruction, et donc à une certaine neutralité puisqu'il implique de la réflexion et non une appréciation « sur le vif ». *Un-* met en jeu une comparaison sur laquelle tous devraient pouvoir s'accorder.

Ces adjectifs livrent souvent un point de vue de troisième personne : le locuteur n'a pas un accès direct aux pensées de l'individu qu'il décrit ; il se fonde par exemple sur son attitude, ses faits et gestes pour en déduire son état intérieur. Le recours à *un-* repose sur ce qui est observable, sur des données perceptibles.

Pour autant, l'évaluation affective se fait rarement attendre, et elle est parfois d'autant plus cinglante qu'elle passe pour réfléchie car ce n'est *a priori* pas une remarque « à l'emporte-pièce ». Ce caractère affectif découle du processus même d'une assimilation qui échoue : la négation marque le caractère inattendu voire inopportun de ce qui se présente, or ce qui sort de l'ordinaire est de nature à susciter des émotions, positives comme négatives.

Par ailleurs, d'un point de vue rhétorique, l'utilisation de *un-* permet au locuteur de s'abriter derrière une analyse et un jugement dont il sous-entend, au moins inconsciemment, qu'il est partageable et fidèle aux faits, pour proposer ou imposer sa propre opinion.

IV. Conclusion : représentation unifiée du préfixe

Les divers aspects du fonctionnement de *un-* que nous avons cherché à mettre en valeur présentent-ils une unité ? Permettent-ils de conclure quant à la l'unicité du morphème au sein des adjectifs et des verbes que nous avons examinés ?

L'une des constantes de *un-* à travers ces divers usages est l'observabilité du référent : les verbes correspondent souvent à une transformation perceptible par les sens. Ils sont rarement employés pour dénoter des procès cognitifs ou affectifs, et leurs patients ou leurs agents (dans le cas des verbes intransitifs) sont prototypiquement des objets matériels. Lorsque ce sont des animés, ils sont envisagés dans leur dimension

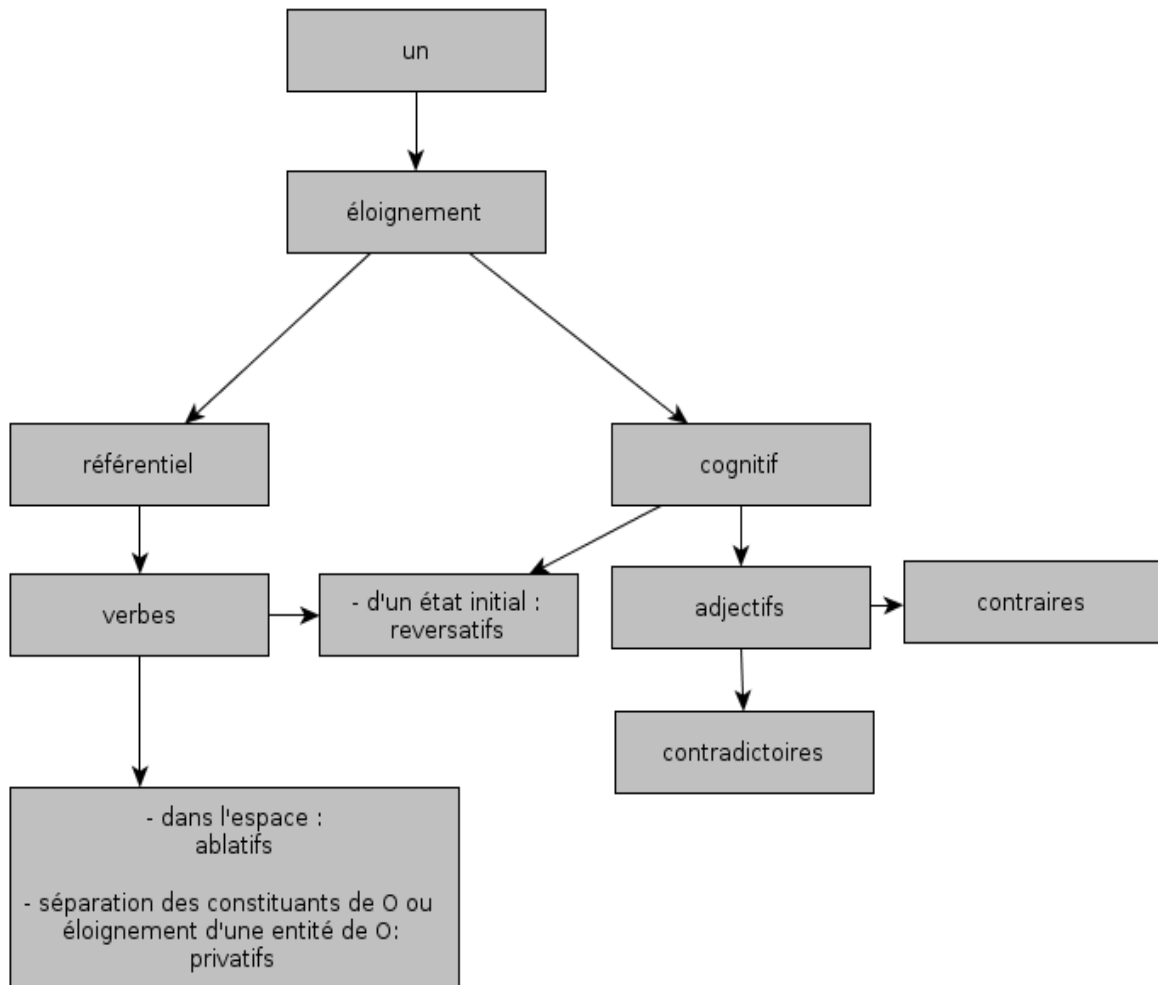
corporelle (cf. *unfurl*, etc.) et sont réifiés. De même, les verbes, peu nombreux, référant à des états affectifs (*unsettle*, *unbalance* ou *unhinge*) traitent de l'intériorité comme d'un objet physique. Avec les verbes ayant trait à la connaissance (*uncover*, *unveil* ou *unpack*), la réalité mise au jour est présentée comme « déjà là », n'ayant plus qu'à être pointée du doigt.

De même, ces adjectifs dénotent un jugement qui est présenté comme partageable par une communauté et qui découle de l'observation de ce qui est qualifié. Ce n'est pas une évaluation strictement personnelle, mais une appréciation qui repose sur un examen de l'objet. Les adjectifs se rapportant au caractère, au tempérament sont souvent liés à l'examen d'un comportement, d'une attitude.

Un- code l'instruction sémantique d'éloignement : celui-ci prend divers visages en fonction de la base préfixée.

Ces valeurs centrales ne suffisent pas à caractériser le préfixe, celui-ci est la marque d'une sorte de compromis entre expression individuelle, prise en compte de critères extérieur et consensus au sein d'une communauté plus large.

Ces caractéristiques témoignent de ce que l'emploi de *un-* est révélateur de la place du locuteur : l'énonciateur joue ou feint de jouer un rôle minimal, il se présente comme simple observateur.



Le préfixe *un-* : un morphème unique et ses valeurs

Références bibliographiques

BOTTINEAU D., 2003, « De la linguistique à la traductologie : remarques sur les suffixes -y et -ous et leurs traductions françaises » in *Traductologie, linguistique et traduction*, Ballard M., Kaladi A. el. (dir.) Artois Presses Université, Arras, pp 73-82.

COLEN A., 1980, « On the Distribution of *un-*, *de-*, and *dis-* in English Verbs Expressing Reversativity and Related Concepts » in *Studia Germanica Gandensia* 21, pp 127-52.

CORBIN D., 2001, « Préfixes et suffixes : du sens aux catégories » in *Journal of French Language Studies*, Vol. 11/1, Cambridge University Press, Cambridge, pp 41-69.

CORBIN D., TEMPLE M., 1994, « Le Monde des mots et des sens construits : Catégories sémantiques, catégories référentielles » in *Cahiers de lexicologie*, vol. 65/2, pp 5-28.

CRUSE D. A., 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge University Press, Cambridge.

CULIOLI A., 1990, *Pour une Linguistique de l'énonciation*, Ophrys, Gap, Paris.

DIXON R.M.W., 1991, *A New Approach to English Grammar, on Semantic Principles*, Clarendon Press, Oxford.

FUNK W.-P., 1986, « Towards a Definition of Semantic Constraints on Negative Prefixation in English and German » in *Linguistics across Historical and Geographical Boundaries*, D. Katovsky, Szwedek A. (eds.), vol. 2: *Descriptive, Contrasted and Applied Linguistics*, Mouton de Gruyter, Berlin – New York, Amsterdam, pp 877-890.

GERHARD-KRAIT F., 2000, *La Préfixation en dé(s)- : formes construites et interprétations*, Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille.

HAMAWAND Z., 2009, *The Semantics of English Negative Prefixes*, Equinox London, Oakville.

KLEIBER G. 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? » in *Langages*, 127. p 9-37.

LANGACKER R.W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. 1 : *Theoretical Prerequisites*, Stanford University Press, Stanford.

LIEBER R., 2004, *Morphology and Lexical Semantics*, Cambridge University Press, Cambridge.

MARCHAND H., 1960, *The Categories and Types of Present-Day English Word-Formation*, Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

SMITH Z., 2005, *On Beauty*, Penguin, London.

Oxford Advanced Learner's Dictionary

<http://www.oxfordadvancedlearnersdictionary.com>

Oxford English Dictionary

<http://www.oed.com>

The New York Times

<http://www.nytimes.com>